



## LA VIE DES HLM N°7 : 1<sup>er</sup> au 31 Août 2019



### LES DATES DE LA QUINZAINE

- 1er Août 2019 : **Maisons et Cités** : Commission d'Attribution de Logement Aniche
- 9 Août 2019 : **Maisons et Cités** : Commission d'Attribution de Logement Lens
- 20 Août 2019 : **SIGH** : Commission d'Attribution de Logement Lille
- 22 Août 2019 : **Maisons et Cités** : Commission d'Attribution de Logement Aniche
- 22 Août 2019 : **Pas de Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logement Béthune
- 22 Août 2019 : **SIGH** : Commission d'Attribution de Logement Arras
- 29 Août 2019 : **Pas de Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logement Lens Hénin
- 30 Août 2019 : **Maisons et Cités** : Commission d'Attribution de Logement Lens

### ORDRE DU JOUR

- Pas de réunion prévue en ce mois d'Août

### COMPTES RENDUS DES REUNIONS



- **Le conseil de Concertation Locative de SIGH** qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> Juillet a traité :
  - Des projets de réhabilitation du secteur de Valenciennes
  - Du handicap et de l'adaptation : conditions : avoir plus de 65 ans, avoir un handicap reconnu, avoir eu un entretien en agence...
  - De l'assurance locative obligatoire (qui ne couvre pas les biens si c'est le bailleur qui la prend pour le locataire)

### NOS REUSSITES



- Un article est paru dans la Voix du Nord du lundi 19 août intitulé «**Que Choisir s'interroge sur la politique énergétique de Pas de Calais Habitat** ». Nous vous joignons l'intégralité du communiqué qui avait été envoyé au journal mais que celui-ci a coupé :

*A propos de l'article paru dans la Voix du Nord du 23 juillet 2019 intitulé « Pourquoi Pas de Calais Habitat ne mise pas sur les achats groupés d'énergie »*

*L'UFC Que Choisir mène depuis plusieurs années une opération « Energie moins chère ensemble » qui a fait ses preuves (environ 10% d'économie en moyenne) et qui, depuis son lancement le 28 mai 2019, rencontre de nouveau un grand succès (plus de 208 000 inscrits à ce jour alors que les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 septembre 2019 inclus).*

*L'UFC Que Choisir s'interroge donc sur le refus de Pas de Calais Habitat (PDCH) de s'associer à un achat groupé avec 16 autres bailleurs sociaux, qui pourrait permettre à ses locataires une économie de 14 % sur leur facture d'électricité et de 18 % sur les factures de gaz.*

*Quelle est donc la logique suivie par PDCH ? les expérimentations en cours portant sur les aménagements des bâtiments et logements ou sur l'utilisation de nouvelles sources d'énergie, sont certes intéressantes à suivre, et l'UFC ne peut que soutenir ces efforts, mais elles ne concernent que des échantillons restreints de logements et PDCH peine toujours à en communiquer des résultats précis en matière d'économies d'énergie. Les retours d'investissement de ces expérimentations se feront à moyen et long terme, et cela n'est en rien incompatible avec un achat groupé qui permet des économies à court terme.*

Ce type de prise de position est d'autant plus fâcheux qu'il se prend sans l'avis des représentants des locataires puisqu'ils ne siègent plus dans le Conseil d'Administration suite à l'annulation des élections de représentants de locataires en avril 2019, et cela va durer jusqu'à janvier 2020.

D'ailleurs nous avons aussi réagi à l'article paru sur cette annulation dans la Voix du Nord de fin juin, par le biais du courrier des lecteurs :

« L'association ayant provoqué l'annulation des élections avait-elle bien réfléchi aux conséquences pour les locataires ? D'une part, le bailleur va avoir à financer de nouvelles élections alors que cet argent (près de 150 000€) aurait pu servir à autre chose (travaux chez les locataires...). D'autre part plus aucun représentant des locataires (100 000 personnes logées) n'est présent dans les instances de Pas de Calais Habitat et cela va durer jusque fin décembre 2019 : ces représentants n'ont plus les informations qui sont données au conseil d'administration ou dans les autres commissions, ne peuvent plus y faire valoir leur avis ni faire remonter les réclamations collectives des locataires ou leurs propositions d'amélioration. Le conseil d'administration perd 4 de ses membres les plus motivés, il perd en même temps son "poil à gratter" et a les mains libres pour prendre des décisions sans que les principaux intéressés ne puissent s'exprimer. Au final l'association responsable de l'annulation, qui était arrivée bonne dernière aux élections de décembre 2018, n'a t-elle pas surtout mal digéré ce résultat ? Il faut rappeler qu'elle avait signé, sans remarques, le protocole électoral dont elle a, ensuite, contesté la mise en oeuvre, et qu'elle avait déposé sa profession de foi hors délai mais que celle-ci avait quand même été acceptée par les autres partenaires. Françoise Duhén, locataire de Pas de Calais Habitat »

Enfin, depuis l'été 2018, PDCH a supprimé son journal papier trimestriel aux locataires : or celui-ci laissait une petite place aux associations de locataires pour s'exprimer, aujourd'hui ces associations n'ont plus aucun moyen pour informer les locataires, et par ailleurs le journal papier qui devait être remplacé par un journal électronique ne le sera pas malgré les promesses de PDCH.

VOS  
CORRESPONDANTS  
UFC Que-Choisir



- **Pas-De-Calais Habitat** : Françoise DUHEN - Vincent CATANIA - Bernard DUBUIS :
  1. Contact Téléphone : 03.21.23.22.97 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00).
  2. Permanence spécifique le jeudi après-midi => ARRAS, Maison des Sociétés, 16 rue Aristide Briand (3<sup>ème</sup> étage)
  3. Courriel : [representantlocataires.pasdecalaishabitat@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:representantlocataires.pasdecalaishabitat@artois.ufcquechoisir.fr)
  
- **Maisons et Cités** : Jacques DUPUIS
  1. Téléphone : 06 52 07 44 32
  2. Permanence les mercredi et vendredi après-midi => 45 rue François Gautier LENS : 14H00 à 17H00).
  3. Courriel : [representantlocataires.maisonsetcites@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:representantlocataires.maisonsetcites@artois.ufcquechoisir.fr)
  
- **SIA et SIGH** : Nathalie DUPUIS avec Annie LALY, Francis KACZMAREK (SIA) et Pierre PRUVOST (SIGH)
  1. Téléphone : 03.21.23.22.97 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00).
  2. Permanence spécifique le mercredi après-midi à ARRAS, Maison des Sociétés, 16 rue Aristide Briand (3<sup>ème</sup> étage).
  3. Courriel : [contact@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@artois.ufcquechoisir.fr)